

« des applaudissements à leurs triomphes. C'est pourquoy,
 « lorsqu'ils entroient dans ces sortes de combats, ils pâlis-
 « soient, ils trembloient. Jamais autel ne fut approché avec
 « tant de crainte que ce fameux tribunal des harangues,
 « parce qu'on y craignoit ces peines. *Ut Lugdunensem rhe-*
 « *tor dicturus ad aram pallet*, disoit un de ces anciens, pour
 « représenter une grande crainte. Cela n'arrive pas dans ce
 « second Athénée, je veux dire dans notre collège. On l'a
 « purgé de ces cruautés indignes de la douceur des scien-
 « ces. (1). »

On ne saurait dire si ce père Paul Suffren avait assez de science pour que son opinion ait eu quelque influence; car son nom, peu connu, n'est pas même mentionné dans les *Lyonnais dignes de mémoire*. Je n'entreprendrai pas de contrôler cette pièce d'éloquence dans ses rapports avec l'archéologie; je dirai seulement que Louis XIV, adulé comme les Césars, en avait aussi toute la vanité. La flatterie est un poison qui aura toujours une influence délétère sur les souverains absolus. Le fait de cette harangue historique, devant les échevins, semblerait prouver qu'il existait, au sein du corps municipal de cette époque, certaines tendances intellectuelles favorables à la bonne administration d'une ville.

Athenæum a peut-être bien un peu plus d'analogie phonique avec *Ainay*; mais cependant il faut remarquer que dans le principe on écrivait *Esnay*. Je retrouve cette ancienne orthographe dans un acte de location du Jeu-de-Paumes d'*Esnay* du 10 mars 1555, et dans une autre charte du 2 septembre 1574. Ce n'est qu'en s'éloignant de l'origine que la manière actuelle d'écrire prédomine. La syllabe *es* a de la peine à se modifier: tantôt elle disparaît, ou bien

(1) Actes consul. BB. 233.